

NOTE D'INFORMATION N°31/2021

La Défense, le 30 juillet 2021,

Objet : Bulletin Social Individuel (BSI)

Le BSI est un document annuel et individuel s'adressant spécifiquement à chaque salarié.

Il résume principalement les différentes composantes de votre rémunération : salaires, montant de l'intéressement et abondement sur les trois dernières années.

Il intègre également d'autres informations personnelles : vos droits à congés, vos formations sur les trois dernières années, les montants de cotisations mutuelle santé et prévoyance, la participation au RIE et au transport.

Il est le reflet des montants que le GSA+ vous a versé de manière individuelle en 2020 mais également les montants collectifs versés pour l'ensemble des salariés (subventions CSE, action logement ...)

Pour des raisons de confidentialité, ce document vous sera envoyé en format pdf à votre adresse mail personnelle.

Vous recevrez également le scan des bulletins de paie de janvier à décembre 2020 que vous pourrez intégrer dans votre compte digiposte. Vous bénéficierez ainsi de vos bulletins de paie dématérialisés depuis janvier 2020 (ou depuis votre entrée dans l'entreprise si vous êtes arrivé (e) après cette date).

Le service des ressources humaines reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Gaëlle BONTET
Directeur

